



**Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**

Réservé
au
Moniteur
belge



23015513



23 JAN. 2023

Greffe

N° d'entreprise : **0227 486 477**

Nom

(en entier) : **ECETIA Intercommunale**

(en abrégé) :

Forme légale : **sc**

Adresse complète du siège : **Rue Sainte-Marie 5 à 4000 Liège**

Objet de l'acte : 1. Nomination et démission d'administrateurs

Le Conseil d'administration d'Ecetia Intercommunale du 9 mai 2022 a décidé de prendre acte de la démission de Monsieur Thierry WILLEMS en qualité de Président d'Ecetia Intercommunale à compter de la désignation de son successeur.

Le Conseil d'administration d'Ecetia Intercommunale du 21 juin 2022 a décidé de coopter, en remplacement de Monsieur Thierry WILLEMS, Monsieur Franco IANIERI, conseiller communal à Herstal, en qualité d'administrateur et de le nommer en qualité de Président du Conseil d'administration d'Ecetia Intercommunale à compter du 1er juillet 2022. Cette cooptation sera ratifiée lors de la plus prochaine assemblée générale utile, conformément à l'article 24, § 5 des statuts.

L'Assemblée générale ordinaire d'ECETIA Intercommunale du 20 décembre 2022 a décidé de ratifier la cooptation de Monsieur Franco IANIERI en qualité d'administrateur et de le nommer en qualité de Président du Conseil d'administration d'Ecetia Intercommunale SC à compter du 1er juillet 2022 en remplacement de Monsieur Thierry WILLEMS.

ECETIA Intercommunale est valablement représentée par Monsieur Bertrand DEMONCEAU conformément à la décision du Conseil d'administration du 26 avril 2022.

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad -- 01/02/2023 -- Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B : **Au recto** : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers
Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).